

# NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2024/115

Genève, le 10 octobre 2024

CONCERNE :

SINGAPOUR

Réseau mondial CITES de la jeunesse

1. La présente notification est publiée à la demande de Singapour.
2. Lors de la 77<sup>e</sup> session du Comité permanent, Singapour et le Secrétariat ont présenté le document [SC77 Doc.27 \(Rev1\)](#) sur la création du Réseau mondial CITES de la jeunesse, qui appelle à la nomination de 40 représentants de la jeunesse issus de différentes régions géographiques qui feront partie des membres fondateurs du Réseau mondial CITES de la jeunesse (*CITES Global Youth Network, CGYN*). Les jeunes participeront au Programme CITES de leadership de la jeunesse qui aura lieu en 2024 à Singapour afin d'approfondir leurs connaissances sur les questions liées à la CITES, d'acquérir des compétences en leadership et de forger des liens et des partenariats interculturels. En tant que membres fondateurs, ils élaboreront conjointement la vision, la mission et le mandat du réseau, et exécuteront les activités prévues pendant un an. Comme mentionné dans le [compte rendu résumé SC77 SR](#), le Comité permanent :
  - a) soutient Singapour dans la création du Réseau CITES mondial de la jeunesse (CGYN) ;
  - b) invite les parties intéressées à se joindre aux efforts de Singapour en vue de la création du CGYN ;
  - c) encourage les Parties et les observateurs à désigner des jeunes affiliés à leur organisation pour participer au Programme CITES de leadership de la jeunesse au premier semestre de 2024 et au Sommet mondial de la jeunesse à partir de 2025 ; et
  - d) demande au Secrétariat d'appuyer les efforts de Singapour et des Parties concernées en vue de la création du Réseau CITES mondial de la jeunesse.
3. Afin de donner suite aux recommandations adoptées par le Comité permanent, Singapour a publié la [notification aux Parties n° 2024/035](#), qui appelle les Parties collaborantes à se joindre aux efforts de création du Réseau mondial CITES de la jeunesse (CGYN), à la nomination de jeunes pour le Programme CITES 2024 de leadership de la jeunesse et à une contribution aux frais de déplacement.

4. La présente notification rend compte du Programme CITES 2024 de leadership de la jeunesse, invite à proposer des nominations et sollicite une aide au déplacement pour le Sommet mondial CITES 2025 de la jeunesse.
5. Rapport sur le Programme CITES 2024 de leadership de la jeunesse : le Programme CITES 2024 de leadership de la jeunesse (*CITES Youth Leadership Programme, CYLP*), qui s'est tenu à Singapour du 22 au 25 avril 2024, a réuni 41 jeunes désignés par les Parties à la CITES (c'est-à-dire les organes de gestion, les autorités scientifiques et les autorités chargées de l'application de la loi) et les organisations observatrices, représentant 31 pays des six régions de la CITES. Au cours du programme, ces membres fondateurs ont envisagé de futures initiatives au titre du Réseau mondial CITES de la jeunesse (CGYN). L'événement a été organisé par des jeunes au niveau local avec le soutien du National Parks Board (NParks) de Singapour, du Secrétariat de la CITES, de Mandai Nature, de la Temasek Foundation et d'autres donateurs, par l'entremise du Garden City Fund - organisation caritative de NParks et institut enregistré à caractère public (IPC). Un généreux soutien financier du Gouvernement suisse a permis la participation des jeunes délégués, rendue possible grâce au soutien administratif du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Malaisie. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [communiqué de presse conjoint de la CITES et du NParks](#) et le [compte rendu de l'évènement](#) du CGYN.
6. Nominations de jeunes pour le Sommet mondial CITES 2025 de la jeunesse : les membres fondateurs du CGYN organiseront le premier Sommet mondial CITES de la jeunesse du 27 au 31 mai 2025, qui se tiendra à Singapour et aura les objectifs suivants :
  - a) doter les jeunes leaders des connaissances, des compétences et des réseaux sur la CITES nécessaires à la gestion des difficultés soulevées par le commerce des espèces sauvages ;
  - b) encourager la collaboration entre jeunes professionnels d'horizons divers et variés, découvrir le point de vue des experts sur certains nouveaux enjeux et comprendre les différentes questions débattues dans le cadre de la CITES ; et
  - c) trouver des solutions pratiques aux difficultés soulevées par le commerce des espèces sauvages, inciter les participants à faire part de leurs expériences concluantes, discuter des plans d'action régionaux, repérer des leaders régionaux et contribuer à la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages.
7. Les Parties et les observateurs sont invités à désigner des jeunes appartenant à leur organisation pour qu'ils participent au Sommet mondial CITES 2025 de la jeunesse en utilisant le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/citesyouth2025>. La date limite d'inscription est le **22 février 2025**. Une procédure de sélection sera peut-être organisée avec l'aide du Secrétariat si les nominations dépassent le nombre de participants admis à la réunion.
8. Aide au déplacement : les Parties intéressées et les donateurs sont invités à aider les jeunes délégués à participer au Sommet mondial CITES de la jeunesse. Sous réserve de fonds disponibles, une contribution limitée aux frais de déplacement pourrait être accordée aux jeunes délégués en provenance de pays en développement Parties à la Convention. Les jeunes nominés qui souhaitent obtenir un soutien financier doivent s'inscrire avant le **20 novembre 2024** via le formulaire en ligne.
9. Vous trouverez dans l'annexe de la présente notification les détails concernant le Réseau CITES mondial de la jeunesse, le Sommet mondial CITES de la jeunesse et les nominations. Toute question concernant la présente notification doit être envoyée à [cites@nparks.gov.sg](mailto:cites@nparks.gov.sg) et [citesglobalyouthnetwork@gmail.com](mailto:citesglobalyouthnetwork@gmail.com), en mettant en copie [info@cites.org](mailto:info@cites.org).
10. La présente notification remplace la notification aux Parties n° 2024/035 du 12 février 2024.

## COMPLÉMENT D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME CITES DE LEADERSHIP DE LA JEUNESSE 2025

### Introduction

Le Réseau mondial CITES de la jeunesse (CGYN) cherche à créer une plateforme qui permette aux jeunes de se doter de la capacité de comprendre et de gérer objectivement les subtilités du commerce durable des espèces sauvages. Une expertise technique est nécessaire si l'on souhaite s'impliquer dans les multiples facettes du commerce des espèces sauvages. La transmission de connaissances, de valeurs et de compétences essentielles aux jeunes leur permettra de contribuer de manière constructive à la CITES, pour assurer un commerce durable et équitable des espèces sauvages. Cela permettra également la création d'un réseau de jeunes leaders de la nouvelle génération, qui pourront établir des partenariats et des collaborations qui transcendent les frontières géographiques, générationnelles et sectorielles.

### Sommet mondial de la jeunesse de la CITES en 2025

À la suite du Programme CITES de leadership de la jeunesse qui se tiendra à Singapour en avril 2024, les membres fondateurs du CGYN, avec le soutien du National Parks Board (l'organe de gestion CITES de Singapour), du Secrétariat CITES et de partenaires, organiseront le premier Sommet mondial CITES de la jeunesse à la mi-2025. L'objectif de ce sommet, qui se tiendra à Singapour, est de (i) doter les jeunes leaders des connaissances, des compétences et des réseaux sur la CITES nécessaires à la gestion des difficultés posées par le commerce des espèces sauvages ; (ii) encourager la collaboration entre jeunes professionnels issus de milieux différents, découvrir le point de vue des experts sur certains nouveaux enjeux et comprendre les différentes questions débattues dans le cadre de la CITES ; et (iii) de trouver des solutions pratiques aux difficultés soulevées par le commerce des espèces sauvages, d'inciter les participants à faire part de leurs expériences concluantes, de discuter des plans d'action régionaux, de repérer des leaders régionaux et de contribuer à la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages.

Le CGYS atteindra ces objectifs en faisant office de plateforme pour les jeunes afin de :

1. renforcer le Réseau mondial CITES de la jeunesse (CGYN) en tant que plateforme pour l'engagement et le leadership des jeunes ;
2. doter les jeunes leaders des connaissances, des compétences et des réseaux nécessaires à la gestion des difficultés posées par le commerce des espèces sauvages ;
3. encourager la collaboration entre les jeunes professionnels d'horizons divers et variés ; et
4. trouver des solutions pratiques et des plans d'action régionaux devant permettre de résoudre les problèmes soulevés par le commerce des espèces sauvages.

Tout au long de ce programme, les jeunes seront également guidés dans la mise en œuvre d'un projet jeunesse pour apporter leur contribution à l'application de la CITES dans leur pays ou leur organisation. Les projets en matière de jeunesse sont susceptibles de porter sur l'un des cinq piliers du CGYN : gouvernance, renforcement des capacités, recherche et innovation, mise en réseau et collaboration, et communication, éducation et sensibilisation du public (CEPA). Les jeunes doivent s'engager à participer au programme au moins jusqu'en décembre 2025. Ils rendront compte des progrès et résultats accomplis dans le cadre de leur initiative au Comité permanent à sa 78e session et poursuivront le dialogue avec les jeunes du monde entier en vue d'assurer un renforcement des capacités dans les domaines liés à la CITES.

Les personnes visées par ce programme sont des étudiants en dernière année d'université ou des jeunes en début de carrière ; âgés de 18 à 30 ans, ils s'intéressent à la conservation des espèces

sauvages, au commerce durable des espèces sauvages et à la politique environnementale, en particulier à la CITES. Les jeunes doivent avoir une expérience pertinente dans ces domaines. La participation de jeunes ayant des compétences avérées en matière de leadership dans ces domaines serait également la bienvenue.

### **Inscription des jeunes délégués désignés**

Les Parties intéressées et organisations observatrices sont vivement encouragées à soumettre leurs nominations via le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le lien suivant : <https://tinyurl.com/citesyouth2025>. Les inscriptions se terminent le **22 février 2025**. Les jeunes nominés souhaitant obtenir un soutien financier doivent s'inscrire via le formulaire en ligne avant le **20 novembre 2024** à 23h59 (CET).

Une lettre de nomination datée et signée par un représentant autorisé de l'organe de gestion ou de l'organisation observatrice doit être jointe au formulaire d'inscription et comprendre les noms, les titres fonctionnels, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de chacun des participants désignés. Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire dès que possible.

Le Secrétariat appuiera le processus de sélection sous la direction du Comité d'organisation du CGYN, qui examinera les nominations et sélectionnera les participants en fonction de leur expérience dans le domaine et de leur potentiel en matière d'organisation d'initiatives de jeunes liées à la CITES dans leur pays. Il sera tenu compte de l'équilibre géographique et de la représentation des sexes. Le comité d'organisation s'efforcera ensuite de confirmer les participations avant la dernière semaine de mars 2025.

### **Informations pratiques**

Le programme sera assuré en présentiel et en anglais.

Tous les participants doivent effectuer eux-mêmes les démarches pour obtenir leur visa et leur vol dans les temps ; les frais connexes sont à leur charge. Les participants sont encouragés à demander leur visa dès confirmation de leur participation par le Secrétariat. Les participants qui souhaitent obtenir une lettre d'invitation dans le cadre de leur demande de visa peuvent contacter [cites@nparks.gov.sg](mailto:cites@nparks.gov.sg).

Les frais de déplacement, y compris les vols, les repas et les dépenses personnelles, doivent être pris en charge par les jeunes ou leur gouvernement ou organisation. Le comité d'organisation fournit un hébergement en chambre double pour les jeunes délégués du même sexe. Une aide au déplacement peut être accordée aux jeunes sélectionnés, sous réserve de la disponibilité des fonds. De plus amples informations seront communiquées aux candidats dès que possible.